

MINISTRE DE LA SANTE,
DE L'HYGIENE PUBLIQUE ET
DE L'ACCES UNIVERSEL AUX SOINS

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail-Liberté-Patrie

CABINET

N° 1117/2021/MSHPAUS/CAB

Lomé, le 26 AVR 2021

LE MINISTRE

A
Monsieur le Directeur Général de
l'Agence Nationale de l'Aviation
Civile du Togo

Lomé

Institut National d'Hygiène
Arrivée le 26 AVR 2021
Sous le N° 201 I.N.H

Objet : Mésures à prendre vis-à-vis des passagers
venant du Brésil, d'Afrique du Sud et de l'Inde

Monsieur le Directeur Général,

En raison des informations faisant état de variants du Coronavirus avec une virulence et une propagation élevées, je vous demande de mettre systématiquement en quarantaine pour dix (10) jours et à la charge des intéressés, tous les passagers en provenance de ces pays, quel que soit le résultat du test.

Je vous d'agréer, **Monsieur le Directeur Général**, l'assurance de ma considération distinguée.



Professeur
Moustafa MIJIYAWA

Cc : - CNGR
- Institut National d'Hygiène (INH)